

Syndicat des Artistes Interprètes et Enseignants de la MUsique, de la Danse, des Arts Dramatiques et de tous les autres salariés (y compris les cadres)



Madame Sylviane Tarsot -Gillery Directrice générale de la création artistique

Paris le 10/05/2020

Madame la Directrice

Nous nous adressons à vous au sujet de la reprise de l'activité en présentiel dans les conservatoires et écoles de musique dans notre pays.

Quelle que soit la date de reprise, il est indispensable que celle-ci soit faite dans les meilleures conditions possibles de sécurité sanitaire pour le public comme pour les enseignants et le personnel administratif. La mise en place de mesures garantissant cette sécurité est particulièrement complexe dans le cas de nos établissements étant donné la variété des pratiques artistiques, individuelles ou collectives, proposées par nos établissements.

Pourtant, la plupart des enseignants des conservatoires ne savent pas aujourd'hui dans quelles conditions ni à quelle date se fera le retour dans les salles de cours. Certains conservatoires envisagent une reprise le 11 Mai sans avoir renseigné encore leurs enseignants sur les conditions sanitaires prévues. Nous sommes surpris de voir par exemple que la reprise des cours de danse est envisagée, alors qu'au niveau national, la pratique de sports en salle est proscrite jusqu'à nouvel ordre.

C'est pourquoi nous vous demandons d'établir, en concertation avec les syndicats, un protocole sanitaire, à l'image de celui qui a été fait pour les écoles maternelles et élémentaires. Nous vous adressons celui du Samup, à titre d'information. Ce protocole donnerait un cadre de référence et pourrait permettre un dialogue constructif avec nos employeurs, les collectivités territoriales, pour fixer les règles de vie et d'hygiène dans les conservatoires.

Le manque d'organisation et d'anticipation que nous observons actuellement dans nombre de nos établissements nous fait craindre une prise de risques inutiles au moment de la reprise de l'activité, au détriment de la santé de tous. C'est pourquoi nous vous prions vivement de prendre en compte notre demande.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de nos salutations respectueuses.

.

Le Secrétaire Général du SAMUP

François NOWAK